

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 131 (2005)
Heft: 05: Sciences de la vie

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EVOLUTION DES AFFAIRES AU 4^e TRIMESTRE 2005

Prestations en augmentation

L'enquête de l'EPF (KOF) demandée par la sia conclut que la situation des affaires des bureaux d'étude est dans l'ensemble bonne. Seul un bureau sur sept (15%) qualifie de mauvaise la situation au 4^e trimestre, alors qu'un bureau sur deux la juge satisfaisante (55%) et un sur trois bonne. Les prestations croissent à nouveau de manière notable. Si les commandes n'ont pas augmenté, la part des grands projets s'est accrue conduisant à une légère augmentation des réserves de travail qui atteignent 7,5 mois. Ce sont surtout les grands bureaux qui bénéficient de cette augmentation. La part des travaux de transformation et d'aménagement a continué de diminuer au profit des nouvelles constructions et a atteint son niveau le plus bas depuis le début des enquêtes KOF en 1996.

La valeur des constructions à l'étude a baissé pour un bureau sur trois (32%) alors que seul un sur cinq (18%) annonce une augmentation. La diminution se fait sentir surtout dans le domaine des constructions publiques, mais aussi dans celui des constructions à usage industriel et commercial. Seule la valeur des études concernant le logement a pu se maintenir.

Trois bureaux sur quatre estiment que le niveau des honoraires restera stable durant ce trimestre. Peu de bureaux (9%) comptent sur une amélioration, alors qu'un sur sept (14%) s'attend à une détérioration. Quelle que soit leur taille, les bureaux espèrent pouvoir maintenir leurs effectifs. L'évaluation concernant l'évolution des affaires à moyen terme reste prudente : un bureau sur sept (14%) espère une amélioration, alors qu'un sur huit (12%) prévoit une détérioration.

Évaluation de la conjoncture - fin décembre 2004 (chiffres relevés au trimestre précédent entre parenthèses)

Conjoncture	bonne en%	satisfaisante en%	mauvaise en%
Ensemble de la Suisse	25 (28)	60 (55)	15 (16)
- Architectes	30 (27)	51 (55)	19 (18)
- Ingénieurs	22 (29)	66 (56)	12 (15)
Plateau est et Zurich	23 (29)	60 (56)	18 (15)
Plateau ouest et Berne	29 (29)	62 (57)	9 (14)
Nord-ouest de la Suisse et Bâle	25 (13)	49 (67)	26 (20)
Suisse orientale et Saint-Gall	36 (35)	55 (49)	9 (17)
Tessin	21 (17)	57 (58)	22 (24)
Suisse romande	26 (28)	60 (49)	13 (23)
Suisse centrale	33 (35)	43 (59)	24 (6)

Perspectives d'emploi d'ici fin mars 2005 (chiffres relevés au trimestre précédent entre parenthèses)

Activité	En hausse en%	Aucune variation en%	En baisse en%
Ensemble de la Suisse	9 (10)	74 (75)	17 (15)
- Architectes	9 (9)	72 (76)	19 (15)
- Ingénieurs	10 (11)	75 (74)	15 (15)
Plateau est et Zurich	9 (8)	78 (80)	14 (12)
Plateau ouest et Berne	14 (9)	71 (73)	15 (17)
Nord-ouest de la Suisse et Bâle	7 (8)	69 (83)	23 (9)
Suisse orientale et Saint-Gall	6 (11)	86 (82)	8 (7)
Tessin	8 (3)	62 (97)	31 (0)
Suisse romande	14 (11)	69 (73)	17 (17)
Suisse centrale	8 (18)	70 (72)	21 (10)

Conjoncture - estimation d'ici à fin juin 2005 (chiffres relevés au trimestre précédent entre parenthèses)

Perspectives conjoncturelles	Amélioration en%	Stagnation en%	Aggravation en%
Ensemble de la Suisse	15 (13)	72 (69)	13 (18)
- Architectes	22 (16)	65 (72)	12 (13)
- Ingénieurs	9 (12)	77 (67)	14 (21)
Plateau est et Zurich	14 (14)	74 (71)	12 (15)
Plateau ouest et Berne	18 (14)	67 (67)	15 (20)
Nord-ouest de la Suisse et Bâle	21 (6)	72 (87)	7 (7)
Suisse orientale et Saint-Gall	17 (19)	74 (71)	9 (10)
Tessin	3 (10)	75 (86)	23 (4)
Suisse romande	20 (20)	75 (61)	5 (19)
Suisse centrale	17 (8)	60 (70)	23 (22)

Bureaux d'architecture

La construction de logements croît depuis 2003 et le nombre de bureaux d'architecture faisant part d'une augmentation de leurs prestations a suivi cette tendance. Cependant, ces prestations sont restées au niveau du trimestre précédent pour près de trois bureaux sur cinq. La part des travaux d'aménagement et de transformation a continué de baisser pour atteindre 34,1% (35,6% précédemment). Si la valeur des constructions à l'étude est restée stable dans le secteur du logement, elle a un peu baissé dans celui des constructions commerciales. Un architecte sur trois (32%) confirme que les investissements dans les constructions publiques sont en baisse depuis plusieurs années. A court terme, les architectes s'attendent à une légère augmentation des commandes. La pression sur les honoraires s'est un peu relâchée et seuls quelques bureaux craignent encore une baisse pour le trimestre en cours. Les perspectives à six mois se caractérisent par un optimisme prudent.

Bureaux d'ingénieurs

Les bureaux d'ingénieurs sont en général satisfaits de leur situation. Si le taux de ceux qui jugent mauvaise la conjoncture augmente (14%), il reste inférieur à la part de ceux estimant l'évolution réjouissante (26%). Les prestations des bureaux d'ingénieurs sont restées stables pour deux bureaux sur trois. Les jugements favorables prévalent sur les annonces de baisse d'activité et le carnet de commandes à la fin du 4^e trimestre est resté quasi inchangé par rapport au trimestre précédent. Le niveau des réserves s'est stabilisé à 7,2 mois de travail. La domotique, le génie rural et les géomètres disposent d'un meilleur portefeuille. Les bureaux d'ingénieurs s'attendent à un léger recul des entrées de commandes pour ce trimestre, ainsi qu'à une baisse des taux d'honoraires, surtout dans le secteur de la construction et du génie civil. Les ingénieurs sont moins optimistes que les architectes en ce qui concerne l'évolution des affaires à moyen terme.

(SIA/KOF)

LES RPH SIA 2003 SONT TOUJOURS VALABLES

Publiée dans son journal d'entreprise *Zoom* (n°2/2005), une fausse information de l'entreprise *BDO Visura* a semé la confusion. Titré « *usic Calculus* remplace le modèle SIA », l'article laissait entendre que le modèle de calcul utilisé jusqu'ici - les règlements concernant les prestations et les honoraires SIA 2003 (RPH) - était remplacé. La **sia** a été contactée par de nombreux bureaux d'études pour savoir ce qu'il en est et que faire de cette information.

Rien n'est vrai. Les RPH 2003 restent valables et *usic Calculus* n'est qu'un outil de travail pour le calcul des honoraires. La **sia** a remplacé elle-même le modèle qui était en vigueur par le règlement des honoraires RPH SIA 2003, valable

pour les architectes, les ingénieurs civils, électriciens, mécaniciens et en installations du bâtiment. L'article suggère aussi que les enquêtes concernant les salaires et les frais généraux servent de base à la **sia** pour la publication annuelle des tarifs d'honoraires, ce qui est faux, car la **sia** ne les publie plus depuis 2003.

On a aussi pu lire que « La **sia** a d'une part révisé le modèle d'honoraires en vigueur jusqu'ici, *usic* nous a d'autre part chargé de développer un nouveau modèle de calcul des coûts ». On pourrait en conclure que le modèle de calcul *usic Calculus* peut être comparé avec les RPH, ce qui est inexact, les deux modèles et règlements poursuivant des buts différents. Les RPH servent d'abord d'instrument pour estimer la durée nécessaire d'une prestation. Ils

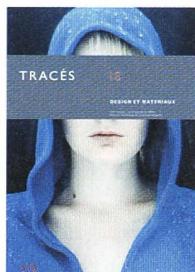
permettent ensuite de calculer les honoraires selon le taux horaire du bureau. Il est donc complémentaire au modèle **sia**. Par contre, *usic Calculus* n'est pas une solution de rechange ou même de remplacement des RPH.

Une ineptie de plus réside dans la référence à un « Règlement SIA 1040 ». Il fallait comprendre « Document SIA 1040 - Organisation standard dans le domaine administratif des bureaux d'études » - et non règlement. Datant de 1975, il n'est plus proposé depuis longtemps.

Un manque évident de rigueur journalistique a malheureusement donné une information erronée sur un nouvel instrument de travail de la **sia**.

Charles von Büren, PR
et Jürg Gasche, service juridique

WWW.REVUE-TRACES.CH



ARCHITECTURE
GÉNIE CIVIL
ENVIRONNEMENT
NOUVELLES TECHNOLOGIES
Recherche d'archives
de 1875 à nos jours

www.metiers-amenagement.ch

Soucieuse de promouvoir une formation de qualité en aménagement du territoire et de susciter la demande en ce domaine, l'association VLP-ASPAN a créé un site Internet consacré aux métiers de l'aménagement du territoire. Le visiteur y trouvera de nombreuses informations concernant les filières de formation et les champs d'activité en ce domaine.

Association suisse pour l'aménagement national VLP-ASPAN, Seilerstr. 22, 3011 Berne

VLP-ASPAN

Dès maintenant, en grande « première »

Geneux Dancet assure à vie votre toiture plate

Une **garantie illimitée** qui protège votre toiture, neuve ou existante, réalisée par nous ou par d'autres. Pour toujours!

Pour une prime annuelle peu coûteuse, nous garantissons par **contrat**:

- le contrôle et l'entretien nécessaires de votre toiture
- la remise en état de zones en cas de dégradations
- sa réfection totale lorsque l'étanchéité ou le revêtement est en fin de vie
- la réassurance de votre contrat par un organisme ad hoc.

Contactez **Geneux Dancet SA**

Tél. 022 989 11 12 – Fax 022 989 11 60

www.geneuxdancet.ch